

cune oreille indiscreète ne pût approcher de la clôture.

Mais ce qui est certain, c'est que l'attitude grave et préoccupée des évêques, qui dénotait des hommes de raison et de devoir, habitués à traiter les questions de conscience avec une pondération et une sagesse qu'ils tiennent de leur longue expérience et des grâces de leur consécration, donnait d'avance de ces délibérations une très haute idée. On sentait que les ordinaires préoccupations de la politique n'avaient pas franchi le seuil de la salle où ils venaient d'entrer.

Pour eux, en effet, la question ne se posait pas, comme pour les hommes politiques, de savoir s'il serait opportun de créer des difficultés à un gouvernement hostile, dans l'espoir d'en tirer un plus grand bien, ou s'il valait mieux céder simplement à la tempête qui passe, en attendant des jours meilleurs.

La question était beaucoup plus haute, et bien plus angoissante. Les évêques, qui ont reçu de Dieu la charge de conduire l'Eglise, avaient à se demander s'ils pouvaient, oui ou non, orienter l'Eglise de France dans une voie nouvelle, la seule que le parlement leur laissât ouverte et par où il prétendait la faire passer, si de l'autre côté du détroit qu'on prétend lui faire franchir, elle retrouvera la pleine mer et surtout le souffle de Dieu, pour enfler ses voiles ; ou bien si le parti qu'on lui propose n'équivaut pas, pour eux, à abandonner, plus ou moins, le gouvernail que Dieu leur a mis en mains.

Auprès de cela, les questions secondaires et matérielles pèsent bien peu de chose, et les prélats le donnèrent clairement à entendre quand, à la seconde séance, la porte de la clôture s'ouvrit un moment pour laisser passer le télégramme de l'assemblée au Souverain-Pontife.

Voici le texte de cette belle adresse, si catholique et si française :

*« Au moment où les évêques de France se réunissent pour  
« délibérer en toute liberté sur les besoins du temps présent, ils  
« s'empressent de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur filial et absolu dévouement et de vous donner  
« l'assurance qu'ils resteront toujours, quoi qu'il arrive, aussi  
« inébranlablement attachés aux intérêts de la foi dont ils  
« ont la garde, qu'à la grandeur et à la prospérité du*